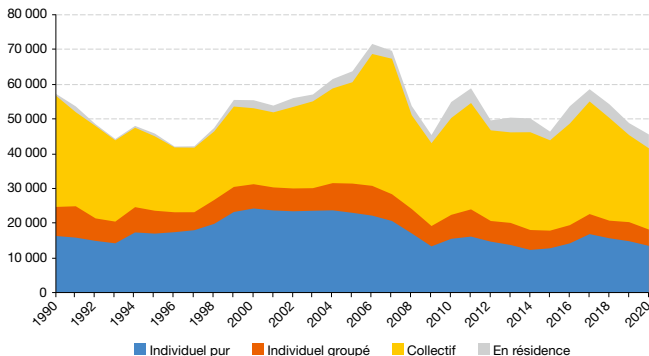


# Construction de logements

## LOGEMENTS CONSTRUITS SUR LE LITTORAL FRANÇAIS DE 1990 À 2020

En nombre de logements



Note : données en date réelle, c'est-à-dire à la date de la mise en chantier qui a parfois eu lieu plusieurs mois avant la transmission de l'information. Les chiffres en date réelle font l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser progressivement.

Champ : communes littorales (hors estuaires) en France métropolitaine et dans les DROM (hors Mayotte).

Sources : SDES, Sítadel ; COG-Insee, 2022. Traitements : SDES, 2022

1,6 million de nouveaux logements ont été construits entre 1990 et 2020 sur le littoral français (France métropolitaine et DROM hors Mayotte), soit 17 % des logements réalisés sur le territoire national.

En baisse au début de la décennie 1990, le nombre de constructions de logements augmente nettement sur la période 1998-2006 (+ 5,3 % par an en moyenne) à la suite de plusieurs lois de défiscalisation de l'investissement locatif mises en œuvre depuis 1996 (lois Périssol, Robien et Borloo). Après une forte chute en 2008-2009 consécutive à la crise financière des subprimes, le nombre de logements construits chaque année fluctue depuis autour d'une moyenne de 52 000.

Parmi ces nouveaux logements, plus de 1,3 million ont été construits sur le littoral métropolitain de 1990 à 2020 : 50 % de logements collectifs, 45 % de logements individuels (purs et groupés) et 5 % de logements en résidence.

Avec respectivement 600 000 et 394 000 logements neufs sur la période 1990-2020, les façades littorales Méditerranée et Nord Atlantique-Manche Ouest sont les plus dynamiques en matière de constructions.

Sur le littoral ultramarin, près de 300 000 nouveaux logements ont été construits sur la période 1990-2020 : 49 % de logements collectifs, 48 % de logements individuels et 3 % de logements en résidences.

La Réunion présente le plus fort dynamisme en matière de construction de logements dans les DROM avec 173 900 mis en service entre 1990 et 2020. Viennent ensuite le littoral antillais (48 800 logements en Guadeloupe et 44 700 logements en Martinique) et dans une moindre mesure le littoral guyanais (25 000 logements).